



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2025 24

18 Juin 2025

LE CADMIUM, VOUS CONNAISSEZ ?

Présent dans les engrais phosphatés très utilisés en agriculture dite conventionnelle, il s'accumule dans les sols et contamine les aliments les plus consommés, soient les céréales du petit déjeuner, le pain, les pâtes et les pommes de terre et même le chocolat.

C'est un métal lourd classé cancérigène certain pour l'homme.

Le 2 juin dernier, le coordonnateur du groupe de travail santé et environnement des Unions Régionales des Professionnels de Santé Médecins Libéraux (URPS-ML) a lancé un appel aux dirigeants de l'Etat : **« Il y a urgence sanitaire, il est de notre devoir d'interpeller la puissance publique afin de protéger les citoyens. L'Etat ne peut plus ignorer de fléau de santé publique »**. Il parlait des contaminations par le cadmium présent dans les engrais phosphatés.

Plus de 16 000 articles scientifiques ont été publiés sur les dangers du cadmium : maladies osseuses comme l'ostéoporose, des néphropathies, des troubles de la reproduction et risques accrus de cancers (reins, poumons, prostate, sein, pancréas,...)

Santé Publique France alerte depuis 2021 sur le lien entre l'explosion des cancers du pancréas et le cadmium. Le nombre de cas de cancers du pancréas a quadruplé en 30 ans et la France, où l'agriculture conventionnelle utilise le plus d'engrais au niveau européen, est le quatrième pays au monde pour l'incidence de ce cancer.

L'imprégnation moyenne des Français

par le cadmium, a pratiquement doublé en dix ans et son taux dépasse maintenant la concentration critique de 0,5 µg/g fixée par l'ANSES.

Les enfants sont particulièrement touchés et le docteur Pierre SOUVET, président de l'association Santé Environnement France a déclaré : **« Il faut arrêter de donner des céréales à gogo au petit déjeuner aux enfants »**.

En 2021, l'ANSES avait proposé d'abaisser le taux de cadmium dans les engrais phosphatés à 20mg/kg d'ici à 2034. Pour y arriver, un projet d'arrêté prévoyant de passer de 60mg/kg à 40mg/kg en juillet 2026 avait été mis en consultation en 2023. **Il n'a jamais été publié.**

Encore une fois, la santé humaine passe au second plan derrière les profits de l'agriculture industrielle. A quelle date les pouvoirs publics vont-ils prendre des mesures réelles de prévention des maladies ? Ils n'en prennent pas le chemin actuellement. Ils préfèrent s'attirer les faveurs des agro-industries en baissant les aides au secteur bio et en revenant sur des interdictions de produits dangereux. Ceci alors que seule l'agriculture bio peut assurer, à la fois les besoins alimentaires de la population et la santé humaine et du vivant par la non-utilisation de pesticides ou d'engrais chimiques. Ce n'est que lorsque l'agriculture bio aura remplacé l'agriculture dite conventionnelle que l'on pourra affirmer que les agriculteurs nourrissent les Français.

Le bio ne peut plus être considéré comme une niche pour les plus aisés. Cela doit devenir une exigence !

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association